

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 décembre 2012

OBJET :

Primes de ravalement de façades

Rapporteur : M. BREUILLE

Délibération n°7

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur rappelle aux membres du Conseil Municipal que depuis la délibération du 23 novembre 1992 établissant la liste des premiers bénéficiaires de l'opération municipale de ravalement de façades, une somme totale de 178.862,17 € a été attribuée à 270 propriétaires qui ont entrepris le ravalement de 276 immeubles situés sur le territoire de la commune.

Il fait observer que le technicien de la SPL Grand Nancy Habitat a délivré la conformité de deux nouveaux dossiers de travaux de ravalement au règlement d'octroi à la prime.

PROPOSITIONS

Vu l'avis favorable de la Commission Urbanisme – Déplacement – Transports réunie le 28 novembre 2012, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'accepter le versement des primes suivantes :

- M. BOCCIARELLI Gérard, immeuble sis 27 rue Marguerite des Prés, montant de 548,40 € ;
- M. COCHINAIRE Jean-Claude, bâtiment situé 40 rue de Verdun, montant de 569,60 €.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 17 décembre 2012.

Extrait conforme

Le Maire,

Jean-Paul MONIN